

2014 s'est achevée sur un automne et un hiver des plus cléments. Le sujet du réchauffement climatique est abordé de diverses manières. Pour certains il s'agirait d'un cycle, il n'y a pas de sonnette d'alarme à faire tintinnabulé alors que pour d'autres, il y a péril en la demeure !

Il me semble que ni la politique de l'autruche ni celle de l'urgence ne nous permettra de prendre les mesures adéquates. Il y a un vrai choix de société à effectuer ! La société est formée d'individus... donc chaque individu peut dans son cercle d'influence modifier peu à peu certaines habitudes.

C'est une réforme considérable de notre manière de consommer. L'énergie mise dans le transport est la première sur laquelle nous, en tant que consommateurs, nous pouvons agir et imposer rapidement des changements !

J'ai l'habitude de dire que la cohérence est fatigante... car il me serait bien plus simple de faire toutes mes courses dans le même magasin ou encore de ne pas me préoccuper de la saison ni d'où proviennent les produits que je consomme, ou encore de jeter mes déchets sans les trier.

Pourtant, je suis reconnaissante envers tous ceux qui nous offrent des produits GRTA de première qualité ; envers le maraîcher et ces salades qui forment comme des cordons bariolés, à l'agriculteur qui par ces rotations de culture promeut une bonne santé du sol et dessine mon paysage d'année en année de tableaux différents.

Je me dois donc, de renoncer à mes chimères de facilités... elles ne sont pas « durables »... rester cohérente dans ma manière d'acheter devient un choix militant !

Avec la parité du franc suisse avec l'euro, plus que jamais les productrices et les producteurs de notre canton ont besoin de notre cohérence : celle de privilégier la production locale (GRTA) pour garantir la pérennité des produits de qualité supérieure, n'ayant souffert que d'un minimum de transport. Et ainsi participer aussi au maintien du tissu économique genevois et à la biodiversité du canton ...

Faisons donc de nos achats GRTA provenant du champs d'à côté, un acte militant !!

Avec une certaine fierté, je peux affirmer que notre Union a su garder, développer même, cette cohérence au fil des ans ! A nous de passer le flambeau à la génération qui déjà s'implique !

Depuis février 2015, une page Facebook a été créée « UPFG, Union des Paysannes et Femmes rurales Genevoises », différente du site internet, elle est beaucoup plus souple et peut recevoir des informations quotidiennes. Le site internet www.paysannes.genevoises.ch continue à vivre son bonhomme de chemin, vous y trouverez toutes les informations de votre comité, l'agenda des sorties et autres manifestations et plus encore !

2014 a été l'année internationale de l'agriculture familiale. L'UPFG a collaboré à l'organisation de la journée d'envoi de cette manifestation pour la Suisse, le 6 octobre 2014, avec AgriGe et SwissAid. Une journée de riches échanges et qui nous a confrontés de réalités si différentes !

Nous continuons l'animation des ateliers de cuisine dans le cadre du parascolaire dans une école. Une dizaine d'enfants y participent avec bonne humeur et joie de vivre, encadrés par Mmes Gilberte Julini et Christine Gaille.

L'Union Maraîchère de Genève nous sollicite d'année en année pour le marché au moment de l'incontournable Fête de la Tomate du mois de juillet, tout comme l'OPAGE pour le service dans les divers secteurs des Automnales ou encore les Laiteries Réunies de Genève pour la journée du lait, Bimbadaboum et la fête des vendanges de Russin.

L'OPAGE a organisé le week-end du 31 mai, le marché de la Rade pour la commémoration de l'entrée de Genève dans la Confédération. Sandra Modola et le comité de l'UPFG sont très reconnaissants pour l'excellente collaboration et l'ambiance manifestée tout au long du WE. Pour cette occasion, l'UMG a offert les légumes (radis, tomates, fenouil, côte de bette, colerave, carotte botte, salades, oignons frais, aubergines, fraises) vendus au profit de l'UPFG.

La présence de Mme Nadine Tremblet au sein du comité directeur d'AgriGenève nous a permis d'être au courant des problématiques liées à notre monde agricole genevois. Elle nous communiquait :

« Le comité directeur s'est réuni à huit reprises durant l'année 2014.

Cette année les genevois ont été appelés à voter la modification de la loi sur les Zones de Développement (GZD). Le but de cette loi est de garantir une utilisation rationnelle du sol et d'éviter un gaspillage du territoire. Cette loi a été acceptée.

Nouvelle votation le 18 mai 2014. Pour celle-ci, AgriGenève a encouragé ses membres à refuser l'initiative qui demandait que la Confédération et les cantons encouragent l'inscription de salaires minimaux dans les Conventions Collectives de Travail. Cette initiative a été refusée. AgriGenève n'a pas baissé la pression envers la Chambre des Relations Collectives de Travail (CRCT), et ceci concernant les heures hebdomadaires abaissées à 45 h. dès le 1 janvier 2013. Pour ce faire AgriGenève a organisé une rencontre avec notre Conseiller National Luc Barthassat et Pierre Maudet, Conseiller d'Etat, afin qu'ils interviennent pour tenter d'harmoniser les conditions de travail au niveau national. Le dossier suit son cours.

Concernant le Swissness, la mise en œuvre de cette modification de la loi sur la protection des marques requiert la révision ou l'élaboration de nouvelles ordonnances. Ce qui concerne particulièrement Genève sont les zones franches. En effet Berne résiste à intégrer ces zones dans le Swissness. AgriGenève a rédigé un courrier au Conseil Fédéral en ce sens car il faut soutenir les Laiteries Réunies Genevoises ainsi que l'Union Maraîchère qui sont 2 grands acteurs de l'agriculture et qui répondent au cahier des charges de Suisse Garantie.

Cette année, AgriGenève a édité une brochure sur l'agriculture genevoise. Cet ouvrage a pour objectif de fournir aux députés du Grand Conseil un document de références contenant des données chiffrées, des informations sur les structures agricoles et les législations touchant l'agriculture. Cette plaquette a été présentée en conférence de presse le 28 janvier dernier.

S'agissant de la Politique Agricole 2014-2017, les auditions sur le train des ordonnances se sont terminées le 16 janvier 2015. AgriGenève doit encore insister concernant nos prises de positions dont l'Office Fédéral de l'Agriculture n'a pas tenu compte.

Pour continuer sur la Politique Agricole Nationale, le projet Paysage Genève, qui a été introduit dans le cadre des paiements directs l'an dernier, a été adopté par la Confédération. Ce dernier a été présenté à tous les agriculteurs désireux d'y participer afin de bénéficier des aides fédérales.

L'an dernier notre directeur vous a parlé de l'initiative de l'Union Suisse des Paysans sur la sécurité alimentaire. Avec l'aide d'AgriGenève, des agricultrices et agriculteurs cette initiative a abouti avec 130'000 signatures récoltées sur toute la Suisse. »

Les comptes sont une nouvelle fois positifs, la bonne gestion, les collaborations fructueuses et l'engagement des unes et des autres portent leur fruit.

Je remercie chaque membre du comité cantonal pour les heures passées soit devant des chiffres, des PV à transcrire, le site à faire vivre, l'organisation de sorties, la journée du lait à la pause. Pour le temps passé à encourager la dynamique en cherchant des idées. Sans cette générosité nous n'aurions pu relever le défi de faire vivre notre Union ! Jacqueline Grosjean et Sophie Guisolan du comité sont allées rouler leur bosse sur d'autre terrain, elles ont, tout au long de ces années (8 ans chacune), gardé le cap et la vision de l'UFG, elles ont été remerciées comme il se doit. Nicole Girardet et Sarah Courtois, toutes deux exploitantes, nous ont rejointes, je me réjouis des possibles à vivre ensemble !

En nous souhaitant,
SOLIDARITÉ, ACCUEIL ET JOIE D'ÊTRE ENSEMBLE !

Pour le comité, Patricia Bidaux (présidente)